

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	22 (1976)
Heft:	1
 Artikel:	Présence suisse à Paris
Autor:	Lombard, René / Zbinden, Louis-Albert
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-848711

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Présence Suisse

à Paris

Distinctions pour un écrivain

Sur la proposition de son président, M. Bernard Lafay, le Conseil de Paris vient d'attribuer sa grande médaille d'honneur d'argent à l'écrivain valaisan Maurice Metral pour ses « innombrables mérites littéraires ».

C'est la première fois qu'un tel honneur est rendu à un romancier suisse.

Maurice Metral, qui habite le village valaisan de Grimisuat, a publié cette année deux romans sur la montagne : « Le soleil que tu m'as donné » (Hachette) et « L'enfant des hommes » (La matze).

Écrivain et théologien suisse à l'honneur en France

L'écrivain et théologien suisse Hans-Urs von Balthasar, 70 ans, a reçu le prix de traduction 1975 de la fondation française Hautvillers, présidée par le poète et, écrivain Pierre Emmanuel.

Le prix lui a été remis en novembre. Il récompense l'auteur suisse pour ses traductions en allemand d'œuvres de Paul Claudel, Georges Bernanos et Henri de Lubac.

Hans-Urs von Balthasar est né

le 12 août 1905 à Lucerne. Parmi ses œuvres maîtresses, on note « Théologie de l'histoire », « Apocalypse de l'âme allemande », une « Théologie esthétique » et « Liturgie cosmique ». (ats/afp)

Médicaments Suisses couronnés à Paris

Le Ministère français de la santé a décerné le Prix Galien à deux médicaments produits par Roche (Bâle — Suisse) pour le traitement de la maladie de Parkison. Depuis 1970, le Prix Galien de la recherche pharmaceutique est décerné chaque année, en France, à un médicament qui représente un progrès médical important et se distingue par une efficacité thérapeutique particulière. Les médicaments qui ont valu ces prix à l'entreprise suisse sont la « Larodopa » et le « Madopar ». La « Larodopa », introduite en 1970, et le « Madopar », lancé en 1973, permettent pour la première fois un traitement de substitution de la maladie de Parkinson. Cette affection du système nerveux — aussi appelée paralysie agitante — abou-tissait jusqu'ici, dans la plupart des cas, à une invalidité totale.

La structure chimique de L-dopa, un acide aminé naturel, principe actif des médicaments mentionnés, a été isolée par les chercheurs de Roche en 1913 déjà. Ce n'est cependant qu'à la fin des années soixante que cette substance a trouvé son utilisation. Le traitement par la L-dopa seule s'accompagne toutefois d'effets secondaires indésirables. En associant la L-dopa et une substance qui bloque sa transformation hors du cerveau, on a pu réduire notablement la dose thérapeutique, évitant par là la plupart des effets secondaires. Ce sont ces efforts pour améliorer la tolérance que le jury du Prix Galien a voulu particulièrement récompenser. (OSEC)

Pierre Gruber à Paris

Recevant les correspondants de la presse suisse, à l'occasion de sa participation au comité des ministres du Conseil de l'Europe, et au colloque à huis clos entre ministres et parlementaires qui l'a suivi comme les autres années, Monsieur Pierre Gruber, chef du Département politique fédéral, et président de la Confédération, a fait état de l'unanimité des sentiments et des espoirs des représentants des 18 pays membres, quant à l'évolution du régime espagnol vers plus de libéralisme et pour son rapprochement avec la famille des pays démocratiques. Monsieur Gruber pense personnellement qu'il faut donner quelques années au roi pour mener à bien cette tâche difficile. Il estime qu'il est très tôt pour porter un jugement sur les efforts de libéralisation du nouveau chef de l'Etat. Mais il les croit réels.

M. Gruber formule des espoirs

analogues pour la consolidation, dans un sens également démocratique, du régime portugais. Il souhaite que le Gouvernement de Lisbonne puisse asseoir son autorité, mais constate l'impossibilité de prévoir l'évolution des événements. Les gouvernements ne sont pratiquement pas mieux informés que la presse et le grand public.

Le chef du Département politique, qui a introduit au comité des ministres la question des suites à donner à l'acte final de la conférence d'Helsinki, constate que là aussi, il est bien tôt pour faire un bilan et apprécier la marche future des événements. Par rapport à l'esprit de la détente, on observe un durcissement de certains états.

Ce qui décidera des suites de la détente, ce sont les négociations directes, de portée militaire, entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis. Les pays d'Europe sont tributaires de la situation internationale dans son ensemble. Seule la sécurité peut déclencher un vrai processus de détente. (ats)

En attendant, les pays signataires peuvent appliquer de manière autonome, et immédiate, toutes sortes de normes résultant des accords conclus. Ainsi pour les facilités à donner aux hommes d'affaires et aux journalistes, ou pour permettre les réunions de famille de part et d'autre du rideau d'aluminium. Au sujet de la question des visas multiples d'entrée et de sortie, un test de bonne volonté sera constitué par le sort réservé au cas du représentant à Moscou d'un journal alémanique.

Au sujet du centre européen de la jeunesse, auquel un crédit de 300.000 francs français a été accordé par le conseil, la délé-

gation suisse a fait prévaloir son souci d'économies, par le vote de son projet de résolution. Les Norvégiens auraient exigé des dépenses nouvelles importantes, que n'auraient compensé qu'ensuite des efforts d'économie.

Interrogé enfin sur les conséquences pour la Suisse de la récente décision de M. Giscard d'Estaing de mettre en œuvre le canal du Rhône au Rhin, M. Gruber estime que cet effort de développement français, dans une région voisine de notre pays redonne une chance à la partie occidentale de la Suisse, qui vit depuis longtemps à l'écart des grandes liaisons routières et ferroviaires.

Il incombera aux communes intéressées de prendre à temps les mesures propres à relier le territoire suisse à la région française en voie d'expansion. (ats)

René LOMBARD.

A la Chambre de Commerce Suisse en France : l'adhésion du franc Suisse « au serpent » vue par le directeur de Laborie

Au cours d'un déjeuner-débat organisé par la Chambre de Commerce suisse en France, M. René Larre, directeur général de la banque des règlements internationaux, (bri) à Bâle, a évoqué les questions d'actualité en matière monétaire internationale. Il déclare comprendre les difficultés que présente l'entrée du franc suisse au « serpent monétaire européen », et les réticences de certains pays à s'associer à une monnaie forte comme le franc suisse.

Les membres du serpent devraient en effet participer à la défense du franc suisse, comme le franc suisse parti-

ciper à la défense des autres monnaies. Or une règle non écrite du mécanisme du serpent est que l'association d'une monnaie forte se traduit par une perte de devises de la part des monnaies faibles. Si le franc suisse tendait à monter, la banque nationale suisse serait incitée à acheter des dollars, et les autres banques à céder. (ats)

Volonté d'intervenir des autorités monétaires sur les marchés des changes, des réticences américaines ?

M. Larre pense qu'il ne faut pas minimiser la portée des accords de Rambouillet, puisqu'ils sont un premier pas vers une réforme des accords monétaires de Bretton Woods, et le retour à un régime des changes plus stable. Mais la procédure prévue donne toujours un droit de veto aux Etats-Unis, à travers le FMI, ils ne sont liés par aucun délai. Le régime des taux de change flottants a été pratiquement entériné à Rambouillet.

La conférence a marqué la réaffirmation d'une volonté d'intervention des autorités monétaires sur les marchés des changes par un partage équitable de la charge des interventions, entre l'Europe et les Etats-Unis. Mais dans quelle mesure les déclarations faites seront-elles suivies d'effet ? Il n'y a pas, en Amérique, la longue tradition d'intervention monétaire qui existe en Europe. L'économie américaine est moins vulnérable aux variations des taux de change. M. Larre craint que les Etats-Unis ne se montrent plus réticents que leurs partenaires à appliquer les accords, et qu'ils renâclent à soutenir le dollar, et à dépenser des devises étrangères pour le soutenir. Il prévoit un compromis par lequel ce seront

les pays européens qui chercheront à freiner la baisse du dollar, en l'achetant quand il sera faible, tandis que les Etats-Unis chercheront à freiner la hausse du dollar, en le vendant quand il sera fort, M. Larre constate que l'accord de Washington sur l'or et les réserves, remis sur les rails à Rambouillet, consacre une mise en veilleuse de l'or sur le plan monétaire. L'absence de prix fixe gêne les transactions et ce sont aux monnaies de réserve qu'a été confirmé le rôle principal. (ats)

René Lombard

La maison de verre

par Louis-Albert ZBINDEN

« L'Unesco est une maison de verre, il faut qu'on puisse voir à travers ! » C'est Charles Hummel, notre délégué, qui le dit, comme il le pense. Comme le pense aussi M. M'Bow. Cette transparence, pour le nouveau directeur général, est la condition même du bon fonctionnement de l'Unesco. Fille de l'O.N.U, donc des nations, et faite pour le service des nations, l'Unesco doit regarder l'univers et l'univers doit regarder l'Unesco.

Cela suppose qu'il y avait auparavant une opacité. Il en reste quelque chose, un aspect couloirs feutrés, de coterie intellectuelle, sans doute immanquable et qui ne nous gêne pas, personnellement, mais qui peut effaroucher, j'en ai peur, des humbles qui ne sont pas de la tribu. « Nous travaillons pour vous ! » Cela ne doit pas leur sembler évident.

N'est pas évident non plus, même à des non farouches, le total mégalithique des travaux accomplis et en cours d'accomplissement. Le genre de la mai-

son n'est pas l'autosatisfaction, ce qui est heureux ; mais l'« understatement », inculqué à l'Unesco par son très britannique premier directeur général Sir Julian Huxley, demeure et tend à minoriser ce qui est fait par rapport à la masse de ce qui reste à faire — l'Unesco c'est Sisyphe — la vertu cache le bilan. « Montrez-vous ! avons-nous dit à ces hommes excellents. « Mettez des visages sur vos programmes ! »

Paradoxes

Nous étions là, une douzaine de rédacteurs en chef et représentants d'organes de la presse suisse, pour les débusquer. Un séminaire, comme on dit, réuni par la commission nationale suisse pour l'Unesco. On nous a donc inséminés, mais il a fallu que nous y mettions du nôtre, traquant par tirs groupés de questions posées aux responsables de l'éducation, de la science et de la culture, les réalités tangibles dissimulées sous les couvertures des dosiers.

L'Unesco est la maison des paradoxes. On s'y préoccupe, comme nulle part ailleurs, du soin de l'homme, de l'avenir de la planète, on soulève des montagnes (au propre de l'expression, en Egypte par exemple, où l'on déplace des sites archéologiques), on détourne des fleuves d'ignorance vers le savoir ; ces travaux d'Hercule devraient nous assourdir de leur bruit, mais étalés dans le temps et l'espace ils se diluent et ne déferlent ici, amortis par les moquettes des bureaux, qu'en bruissement de chiffres et de lettres.

Pendant quatre jours, nous avons vécu sur un volcan et c'est peu à peu seulement que nous avons perçu le tremblement. « Secouez-nous ! » avons-

nous dit aux gens de l'Unesco. Ils vont s'y employer. L'information est prioritaire. Monsieur M'Bow l'a compris. Le monde pour finir à l'Unesco, n'est pas fait pour aboutir à l'Unesco, mais pour retourner au monde. Il ne doit pas aboutir à un rapport, mais à la connaissance.

La Suisse et l'UNESCO

Ces quatre jours passés à l'Unesco nous ont permis de voir dans quelle estime notre délégué est tenu. M. Hummel est un homme écouté. Cette considération rejaillit sur tout ce qui est suisse dans la maison, y compris ceux qui, comme nous, ne font qu'y passer. Encore faut-il que notre représentant sente ses arrières assurés et que le crédit que la Suisse lui doit ne soit pas entamé, comme il l'a été l'an passé, quand les Chambres fédérales ont réduit la cotisation suisse à l'Unesco de 10 % à cause d'un vote hostile à Israël.

GRAND STOCK

de

PETITS ROULEMENTS

RADIAUX

Alésage : 1^{mm} à 10^{mm}

RMB

ROULEMENTS MINIATURES
BIENNE S.A.

REPRÉSENTANT :
Sté William BAEHNI et Cie
147, rue Armand-Silvestre
92 COURBEVOIE
333-46-54

Une gamme R. M. B.

Le Parlement est souverain dans ses décisions, certes, mais est-il libre de mettre la Suisse dans son tort au regard de ses engagements ? Nous pouvions nous retirer de l'Unesco, mais juridiquement nous ne pouvions pas y rester en refusant la cotisation selon les normes acceptées. En le faisant, nous avons affaibli notre voix, à l'instant précis où elle pouvait utilement s'élever en faveur d'Israël. Si nous estimions que le droit a été offensé par l'assemblée générale de l'Unesco au détriment de ce pays, ce n'est pas en l'offensant nous-mêmes, même pour le bon motif, que nous nous mettions en posture de protester.

Au surplus, ce chipotage sur des sous est assez dérisoire, quand on sait que la contribution de la Suisse à l'Unesco est de 0,81 % du budget global de cette organisation et surtout quand on sait, comme nous l'avons appris non sans surprise, que la Suisse reçoit de l'Unesco plus d'argent qu'elle ne lui en donne !

En effet contre le million annuel de notre cotisation, l'Unesco en rétrocède deux à la Suisse sous forme de salaires versés à nos experts (une trentaine en moyenne) et de commandes passées à notre industrie (imprimerie, édition, etc.). Il n'est pas jusqu'à des conférences internationales, convoquées à notre initiative, sur des problèmes intéressant la Suisse au premier chef, comme celui de la géologie de haute montagne, qui ne bénéficient d'un subside de l'Unesco. Ce subside, nous ne rougissons ni de le demander ni de le recevoir, ce qui devrait, en d'autres circonstances, nous dispenser de faire devant les autres les grondeurs, les purs et les donneurs de leçons.

L.-A. Z.

SWISSAIR EN FRANCE

Voici la liste de ses différents bureaux

ANNECY	9, rue Henri Bordeaux Tél. : (1550) 23 41 41 RR - 23 41 44 DM 74000 ANNECY
GRENOBLE	Immeuble « Le Marly » - 20, rue Thiers Tél. : (1576) 87 86 44 38000 GRENOBLE
LILLE	Résidence Sévigné 122, av. du Maréchal Foch 59700 MARQ-EN-BAROUEUL Tél. : (1520) 72 18 50
LYON	M + M Part-Dieu Tél. : (1578) 60 70 15 RR - 71 02 31 DM 177, rue Garibaldi 69420 LYON
MARSEILLE	41, rue la Canebière Tél. : (1591) 39 42 83 RR - 90 80 75 DM 13001 MARSEILLE
MULHOUSE	9, Av. de Lattre de Tassigny Tél. : (1689) 46 15 57 RR - 46 15 36 DM 68100 MULHOUSE
NANTES	9, rue Boileau Tél. : (1540) 73 81 63 44000 NANTES
NICE	Aéroport Nice-Côte d'Azur Tél. : (1593) 83 27 10 RR - 83 07 40 DM 06056 NICE CEDEX
STRASBOURG	9, Place Kléber Tél. : (1688) 32 75 52 67000 STRASBOURG
TOULOUSE	24, rue Alsace-Lorraine Tél. : (1561) 21 23 23 31400 TOULOUSE
PARIS	Tous les services sauf l'Agence : « Les Patios Saint Jacques » Tél. : 581 11 40 DM - 581 11 01 RR 6-12, rue Ferrus 75014 PARIS
Agence :	38, Avenue de l'Opéra Tél. : 581 11 40 75002 PARIS
Comptoir ONST :	11 bis, rue Scribe Tél. : 073 63 30 75009 PARIS
ORY KK	Cidex A 421 Tél. : 687 18 45 94397 ORLY AEROGARE
ORY FF	Cidex A 615 Tél. : 707 69 56 94398 ORLY AEROGARE

RR = réservation

DM = direction